

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 16 (1865)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Expériences relatives à l'exploitation de l'écorce de chêne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784427>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

peu larges demanderait un crédit annuel de fr. 60 à 70000., et la fondation elle-même absorberait un capital d'au moins un demi-million.

Enfin les partisans des écoles spéciales peuvent facilement se convaincre que la tendance de l'époque n'est rien moins que favorable à leur manière de voir. Les institutions forestières et agricoles jointes aux universités de Halle, de Iena et de Giessen, sont très fréquentées ; l'enseignement de l'agriculture et de l'économie forestière, ou de la première de ces branches seulement, a été rattaché aux écoles polytechniques de Carlsruhe et de Darmstadt. D'un autre côté, les écoles spéciales sont l'objet de violentes attaques, et, pour se soutenir, elles ont besoin de déployer toutes leurs forces et de puiser sans cesse dans la caisse de l'état. Les Suisses, qui aiment à s'appeler des gens pratiques, seraient bien mal avisés de vouloir recommencer les expériences que nos voisins d'Allemagne ont faites depuis 50 ans, maintenant que ceux-ci sont bien près d'arriver à la conviction que les écoles spéciales ont fait leur temps et qu'il convient de joindre à des écoles polytechniques ou à des universités l'enseignement de l'agriculture et de la science forestière.

---

### Expériences relatives à l'exploitation de l'écorce de chêne.

Dans la forêt domaniale dite le Seeholz, près du Katzensee, à une lieue et demie de Zurich, dans un bon sol frais et en plaine, on a opéré cet hiver la coupe d'un taillis composé âgé de trente-deux ans, en réservant les rejets de chêne pour les exploiter et les écorcer à la sève.

Voici les résultats de cette dernière opération. Produit en bois : 10 1/4 moulles et 257 fagots comportant une masse solide d'environ 750 pieds cubes. Produit en écorce : 6,490 livres ou environ 9 livres par pied cube de bois ; les rameaux ont été écorcés jusqu'à l'épaisseur de 3 à 4" et ceux qui étaient plus faibles ont été mis en fagots avec les autres.

Produit en argent dans une vente aux enchères.

RECETTES.

Produit de l'écorce à 5 francs 95 cent. le quintal. . .	fr. 386»15
Produit du bois. . . . .	» 390
	<hr/>
	Total fr. 776»15

DÉPENSES

Abattage et écorçage du bois, séchage et pesée de	
l'écorce . . . . .	fr. 141
Façon les moules et des fagots . . . . .	» 37
Frais des enchères . . . . .	» 16»48
	<hr/>
	Total fr. 194»48

Produit net: fr. 581»67.

D'après d'autres ventes, voici ce qu'auraient été les recettes et les dépenses si l'on avait abattu tout le bois en hiver:

RECETTES.

12 moules de rondins à fr. 30. . . . .	fr. 360
350 fagots à 32 centimes. . . . .	» 112
	<hr/>
	Total fr. 472

DÉPENSES.

Façon de 12 moules à fr. 3»20 . . . . .	fr. 38»40
Façon de 350 fagots à 6 cent . . . . .	» 21 —
	<hr/>
	Total fr. 59»40

Produit net: fr. 412»60.

La nienç value produite par l'écorçage est donc de fr. 581»67 — fr. 412»60 — fr. 169»07, c'est-à-dire de 29 % du prix le plus élevé et de 41 % du prix le plus bas.

Il faut encore ajouter que les travaux ont été faits à la journée en payant fr. 2 pour dix heures de travail, et que si les frais pour les enchères sont élevés, cela tient à ce qu'il a fallu en publier et en tenir deux, une pour le bois et une pour l'écorce. Dans le calcul relatif au bois non écorcé, il n'a pas été porté en compte des frais d'enchères, parce qu'il aurait été vendu avec d'autres bois coupés en hiver. Pour fixer le produit de ce bois, on a pris les ré-

sultats des enchères pour celui qui a été vendu dans la même coupe. Les frais pour l'abattage, l'écorçage, le séchage et la pesée de l'écorce, se montent à fr. 2.17 par quintal d'écorce.

Le chimiste L. de Madersbach, a été chargé par la société des chemins de fer autrichiens de rechercher la quantité de tanin contenue dans l'écorce des chênes qu'elle possède dans le Banat.

Il a obtenu les résultats suivants :

Chêne commun, écorce lisse,	13 %.
Chêne rouvre, "	10 "
Chêne à galles, écorce grossière de rondins,	4 "

(Ann. de la soc. des forest. autrich.)

## BULLETIN

D'après un article de la *Gazette des forêts et de la chasse*, le gouvernement prussien a ordonné de faire des expériences sur les phénomènes qui peuvent influer sur la durée du bois de hêtre. Cette décision a eu surtout pour motif l'observation que nous allons rapporter.

Dans le village de Leuterode près de Heiligenstadt, il y a environ vingt maisons qui furent rebâties en bois de hêtre lors de la guerre de 30 ans. Les charpentes, qui ont donc plus de deux siècles, sont encore parfaitement saines. Pendant la guerre, ce village avait été réduit en cendres et rasé; la paix une fois rétablie, on songea à le rebâtir; les besoins du moment étant pressants, il fallut recourir à la forêt la plus voisine pour couper les arbres nécessaires; comme il n'y avait plus ni chênes, ni résineux, l'on dut se contenter de bois de hêtre.

D'après la tradition, les arbres furent abattus à l'époque où les bourgeons étaient près de s'ouvrir et les troncs ne furent ébranchés qu'après l'entier développement du feuillage. C'est à ces circonstances que l'on attribue la durée extraordinaire de ce bois, qui serait due à une dessication plus prompte et plus complète que s'il eût été coupé en hiver, et à l'absorption, par le développement des feuilles, de la matière sucrée qui forme l'aliment favori des vers.